

Glanures pédagogiques [suite]

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **37 (1908)**

Heft 9

PDF erstellt am: **17.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

III. Arithmétique.

Pour chaque cours, selon le programme général. — Exercices de comptabilité, selon modèle de la V^{me} série, avec effets de commerce. — Aux deux cours supérieurs, tenue des cahiers de solutions-types.

IV. Branches civiques.

a) Géographie :

Cours inférieur : selon le programme général.

Cours moyen : le district de la Broye, en détail ; — étude d'ensemble du canton de Fribourg (cartographie). — Etude élémentaire de la Suisse dans son ensemble.

Cours supérieur : Etude détaillée des cantons situés dans les Alpes. — Géographie sommaire de l'Europe et de ses principaux Etats.

b) *Histoire* : des Lacustres aux guerres de Bourgogne (faits principaux de l'histoire générale pour la période à l'étude).

N.-B. — Ajouter chap. « Le canton de Fribourg, jusqu'aux guerres de Bourgogne. » (III^{me} degré.)

c) *Instruction civique* :

Cours moyen : programme général.

Cours supérieur : cours commun avec le cours moyen. — La Confédération.

V. Dessin.

Selon programme général et directions pratiques. — Au cours inférieur, exercices basés sur les autres branches du programme.

VI. Chant.

Selon programme général. — Théorie et solfège obligatoires. — Notations musicales exigées dans les cahiers des élèves. — Chants mis à l'étude. — Messe des Morts. — Cantiques et autres morceaux, laissés à l'initiative de chaque maître.

F. B., *insp.*

GLANURES PÉDAGOGIQUES

Notes sur les formes de phrases.

Il y en a cinq qui servent tout particulièrement à donner au style du mouvement et de la variété : affirmative, négative, interrogative, exclamative et impérative.

Ex. : Il est facile d'économiser. — Il n'est pas facile d'économiser. —

Est-il difficile d'économiser ? Qu'il est facile d'économiser ! — Economise dès maintenant. Il faut exiger que les élèves emploient tour à tour ces formes dans leurs travaux, car d'ordinaire ils n'emploient que l'affirmative et la négative.

Complément des leçons.

Souvent une lecture devrait être complétée par une lecture intéressante ou par des détails instructifs donnés par le maître. On susciterait ainsi une sainte curiosité et nul doute qu'alors bon nombre d'élèves ne cherchent à obtenir le livre dont les qualités ont fait impression sur eux. Cette heureuse disposition constitue précisément le goût naissant de la lecture. Le temps est proche où vous verrez l'élève mettre la main sur les livres ou publications qui seront à sa portée, cherchant dans celle-ci une illustration, dans celle-là un conte amusant, dans une autre quelques particularités relatives aux choses des trois règnes. Désir de s'instruire bien digne d'encouragement ! Que donc, assez souvent, l'instituteur entretienne ses élèves de leurs lectures privées, qu'il procure à chacun la satisfaction de rapporter à ses condisciples ce qu'il a lu, qu'il les guide dans le choix des ouvrages, leur donne la clef des matières, leur prête des livres, favorise l'échange et l'achat des bons ouvrages. Et, s'il arrive à recruter des lecteurs de bibliothèques scolaires et populaires, il aura rempli sa tâche et atteint son but ; car, dit Michel-Bréal, rien ne vaut la lecture ; avec la lecture, l'éducation la plus incomplète peut se réparer. Sans la lecture, l'enfant le plus studieux en classe oubliera en peu d'années et perdra ce qu'il aura appris.

La comparaison.

Tous nos exercices reposent sur deux grands principes inséparables : l'*intuition* et la *comparaison*. Aucun procédé n'est aussi efficace ni aussi nécessaire que le premier pour la clarté de l'enseignement, et il est peu de moyens d'instruction plus puissants que les *rapprochements*.

Bain insiste sur l'importance de la comparaison dans l'enseignement du premier âge, et Jacotot a dit : « Comparer entre elles les choses connues et y rattacher toutes celles qu'on ne connaît pas : voilà le secret d'apprendre facilement, beaucoup et bien. » Vérité profonde dont l'instituteur habile doit faire l'application dans tout son enseignement.

En tant qu'exercice de style, la comparaison se fait d'abord entre *objets sensibles*, suffisamment connus des élèves, étudiés même isolément au préalable, puis rapprochés dans ce qu'ils ont de commun, distingués dans ce qui appartient en propre à chacun. Viennent ensuite les sujets de comparaison choisis dans le *domaine des trois règnes de la nature*, puis une foule d'autres dans tous les ordres d'idées.

Ici encore, le plan général de descriptions vient bien à point.

Les élèves sont d'abord invités à dire ce qu'ils savent des deux objets à comparer en suivant les points de ce plan et en distinguant les *ressemblances* et les *différences*.

Le rôle du maître se réduit à diriger et à écrire après chacun de ces mots les numéros s'y rapportant : c'est tout le canevas de la leçon qui se termine par le travail d'élocution pour les *ressemblances* et les *différences*.

La mise en prose.

La mise en prose préparée par l'analyse littéraire du morceau, est un acheminement vers la composition française et comprend deux exercices : d'abord une phrase très simple, s'en tenant aux mots du texte, se contentant de faire disparaître les inversions, les ellipses : c'est le premier degré.

Dans le second, la prose s'amplifie, prend une allure moins servile ; l'élève, n'étant plus astreint à reproduire les expressions poétiques de l'auteur doit plutôt s'attacher au sens qu'à la forme, qui revêtira un caractère plus usuel.

Les élèves pourront retrancher, ajouter, modifier selon leurs vues ou souvenirs particuliers, à la seule condition de garder au morceau son caractère général (initiative).

Ils liront une première fois le morceau à traduire, pour se rendre compte de son objet, du but moral ou utile visé par l'auteur et des divisions du plan.

Dans une seconde lecture, les élèves porteront davantage leur attention sur les détails accessoires, sur les élégances de l'expression. Ils verront encore avec quel art les circonstances principales sont mises en évidence, et comment un mot bien placé peut accentuer une situation ou donner un relief particulier aux caractères.

Il leur restera à choisir le mode d'exposition qui leur paraîtra convenir à la pièce ; et peut-être réussiront-ils mieux en s'exerçant à raconter de vive voix l'objet du morceau à leurs condisciples. La lecture d'une traduction faite par le maître les mettra sur la voie, s'ils ne trouvent pas la note vraie dans leurs premiers essais.

Les narrations.

Un thème de narration étant donné : imitation, fait local ou autre, il s'agit de le présenter à l'élève. Les sommaires les plus détaillés ne sauraient tenir lieu d'une préparation orale, entretien par excellence qui met une jeune intelligence en contact avec une intelligence mûre, un jeune cœur en commerce avec une âme honnête qui a pour mission d'associer le cœur à l'esprit et d'en diriger les aspirations vers le beau et le bien.

Mettons d'abord l'élève en *situation*, en portant sur le sujet une lumière discrète qui se répande également sur toutes les parties, laissant apercevoir les contours généraux et les principaux détails. A mesure que la raison de l'élève deviendra clairvoyante, vous lui laisserez plus de choses à découvrir, jusqu'à ce qu'enfin vous vous contentiez de lui donner un sujet qu'il développera librement.

C'est pourquoi, ici, comme dans les lettres, les narrations comprendront :

1° Un sujet dont les *idées particulières* font l'objet d'un entretien spécial ;

2° Un sujet, avec un *canevas* en laissant à l'élève le soin de la rédaction ;

3° Un ou plusieurs sujets *sans canevas*. Comme premier devoir faire trouver les idées, et comme second, faire rédiger la composition.

Exercices lexicologiques.

Ces exercices sur les *contraires*, les *radicaux*, les *dérivés*, les *homonymes* retiennent l'attention de l'élève par la variété. Ils ont pour but, non seulement d'enrichir le répertoire de l'élève d'idées et de mots, mais encore de lui apprendre l'orthographe d'usage. Mais il ne suffit pas de frapper l'oreille, il faut encore frapper la vue : le tableau noir est un puissant moyen d'intuition qui ne doit jamais être négligé.

Les radicaux, les homonymes, les dérivés, etc., seront introduits dans des phrases formulées par les élèves ou dont les matériaux sont fournis par le maître, qui ne négligera pas la culture morale des enfants. Il dirigera leurs réflexions, relèvera leurs erreurs quand ils en commettront, agissant simultanément sur leur intelligence et sur leur cœur.

La description (cours supérieur).

Arrivé au degré supérieur, l'élève décrit encore, mais en s'attachant moins à ce qu'il voit qu'à ce qu'il découvre ou imagine, en examinant les objets plutôt avec le regard de l'esprit qu'avec les yeux du corps.

Ici, comme ailleurs, nous avons deux procédés : le premier consiste à travailler avec les enfants pour obtenir l'invention, la coordination et l'expression des idées ; par le second, nous laissons plus de latitude à l'élève, nous nous bornons à lui faire découvrir les idées ; le plan et la rédaction sont complètement abandonnés à ses recherches, qui lui sont facilités d'ailleurs par l'étude d'un sujet précédent.

Nous engageons les élèves, pour raviver leurs impressions et mieux saisir les détails caractéristiques, à se transporter à proximité des sites et des choses, et à composer en face d'elles, à la manière des peintres. Leurs genoux seront le chevalet ; leur crayon remplacera le pinceau, et ils donneront un tableau réel et animé au lieu de ces croquis aux lignes incertaines dont la banalité égale l'ennui.

Analyse littéraire.

Au préalable nous expliquons ou faisons rechercher le sens des mots qui, se trouvant dans le morceau, n'appartiennent pas encore au vocabulaire des élèves, et nous faisons saisir la différence qui sépare certains mots de leurs synonymes.

La leçon proprement dite commence par la lecture du morceau, suivie de l'explication des mots étudiés et le juste emploi de ceux dont on a vu les synonymes. Les enfants sont amenés ensuite à résumer le morceau, à en découvrir le but et les grandes lignes ; l'attention est alors attirée sur les beautés littéraires et les figures qu'on y rencontre.

Le style épistolaire.

Quand l'enfant a acquis assez d'habileté en fait de composition pour rédiger convenablement une lettre, il ne faut pas l'abandonner à lui-même de prime abord. Comme toujours, l'étude d'un bon modèle servira de point de départ à chaque genre de composition épistolaire. De temps à autre, on confiera même à sa mémoire le texte d'une lettre écrite dans un style simple, exempte de toute affectation. A l'analyse du modèle succèdera un travail de composition sur un sujet se rapprochant du type étudié; ici, l'élève apprend à développer un sujet, il est amené à découvrir les idées, à les classer, et à les exprimer correctement. Pour un troisième sujet, l'élève n'est aidé que de quelques commentaires, tout le soin de la rédaction lui est laissé; enfin, il se trouve en présence d'une question à résoudre sans qu'aucune note astreigne son imagination. Il a tout le mérite du fond et de la forme.

Il faut prémunir les élèves contre l'usage des locutions et façons banales d'entrer en matière que nous ont léguées d'antiques traditions.

Le devoir est rédigé une première fois; et, le lendemain, les élèves le transcrivent au net après l'avoir revu. Ce second travail est corrigé par le maître. A la leçon suivante il rend compte de chaque devoir en insistant sur les incorrections, les redites, les impropriétés de langage et les lacunes du plan; il signale encore ce qu'il trouve de satisfaisant et, enfin, lit la meilleure copie. *(A suivre.)*

† M. ANTOINE COLLAUD

ancien instituteur.

Le dimanche de Pâques ont eu lieu, à Fribourg, les funérailles de M. Antoine Collaud, administrateur du Bureau du matériel scolaire et ancien instituteur, décédé le 15 avril, après une longue maladie, chrétiennement supportée.

M. Antoine Collaud était né à Saint-Aubin, le 19 juin 1849. Plein d'ardeur pour l'étude, il se décida pour la carrière de l'enseignement et fut breveté en 1866. A Hauterive, il se trouvait parmi les meilleurs élèves. Comme instituteur, il occupa successivement les postes de Vallon, Cousset, Vuadens et de Fribourg, où il arriva le 19 novembre 1873. Durant 24 ans, il prodigua aux écoles primaires de cette ville les trésors de son esprit, de son expérience et de son cœur. Il fut encore secrétaire du Comité de la Société fribourgeoise d'Education et membre, puis président du Comité de la Caisse de retraite du corps enseignant primaire.

Travailleur infatigable, M. Collaud passait souvent une